ANNEXE AU
JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LOIS ET DÉCRETS

D.I.L.A
CN=DILA - SIGNATURE-03,OU=000-2 13000918600011,O=DILA-,C=FR
75015 Paris
2017-03-15 11:30:28

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.journal-officiel.gouv.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard 01.40.58.75.00
Annonces 01.40.58.77.56
Accueil commercial . . 01.40.15.70.10

Associations

Associations syndicales de propriétaires

Fondations d'entreprise

Fonds de dotation

Annonce n° 1896 - page 111

75 - Département de Paris

ASSOCIATIONS

Créations

Déclaration à la préfecture de police.
AÏKI VU DAO SEÏGAN PARIS - AKVD SEÏGAN.
Objet : permettre la pratique des arts martiaux vietnamiens Aïki Vu Dao et de l'Aïki Bu Do Viet ; favoriser l'insertion des jeunes par le biais d'activités organisées autour des arts martiaux ; aider les jeunes pratiquants d'arts martiaux désireux de s'orienter vers les métiers sociosportifs et sportifs ; soutenir la pratique des arts martiaux quelque soit les handicaps physiques des pratiquants ; rassembler les familles autour de la pratique du sport et de les accompagner dans leur rôle éducatif à travers le sport, en particulier la pratique d'un art martial, dans un esprit de respect de soit et des autres, quelque soient les différences ; impliquer les familles des pratiquants autour d'activités liées aux arts martiaux, démonstrations, animations, et préparation des stages ; et ceci au travers d'une cohésion intergénérationnelle.
Siège social : 12, rue Jean Sébastien Bach, 75013 Paris .
Site internet : http://www.aikivudao.com.
Date de la déclaration : 2 mars 2017.